

L'hépatite C

Qu'est ce que l'hépatite C ?

- L'hépatite C est une infection du foie, liée à un virus appelé VHC (Virus de l'Hépatite C).
- Il existe plusieurs types de VHC (génotypes) dont l'agressivité pour le foie est variable.
- Le diagnostic de cette maladie potentiellement grave n'est fait avec certitude que depuis une douzaine d'années avec les examens sérologiques (recherche d'anticorps dans le sang).
- Sa fréquence est de l'ordre de 1 %.

Comment se transmet le virus de l'hépatite C ?

Le virus de l'hépatite C se transmet essentiellement par le sang.

- Longtemps, la majorité des contaminations s'est faite par la transfusion sanguine : le problème est maîtrisé depuis 1992 grâce au dépistage systématique de l'infection chez tous les donneurs de sang.
- L'injection intraveineuse avec échange de seringue ou de coton de "désinfection", ainsi que la prise nasale de drogues chez les toxicomanes sont devenues les mode de transmission dominant en France (50 à 70 % des cas).
- D'autres modes de contamination plus rares sont possibles :
 - La transmission mère-enfant durant la grossesse est rare (5 %), mais le risque est augmenté en cas d'infection simultanée par le virus du SIDA.
 - Le virus peut être transmis lors du tatouage ou du piercing si les règles de stérilisation ne sont pas respectées ou exceptionnellement lors d'actes médicaux (si un matériel à usage unique n'est pas utilisé).
 - La risque de transmission par voie sexuelle est très faible. Il est augmenté en cas de rapports sexuels non protégés pendant la période des règles.
- Ces modes de contamination expliquent les précautions à prendre dans l'entourage familial :
 - Ne pas partager les affaires de toilette (rasoir, brosse à dents) susceptibles d'être contaminées par du sang.
 - Eviter tout contact avec le sang d'un sujet contaminé (lors de la désinfection de plaies par exemple).
 - Le port du préservatif est conseillé pendant la période des règles ou lorsqu'il existe une lésion génitale.

Comment se fait le diagnostic ?

- Lors de la contamination, cette hépatite ne s'accompagne que très rarement d'une jaunisse (ictère) et en dehors d'une fatigue banale, la maladie ne se manifeste le plus souvent par aucun symptôme.
- Le diagnostic est donc fait à l'occasion d'une prise de sang demandée en raison de l'existence d'un facteur de risque de contamination (transfusion avant 1992, toxicomanie intraveineuse, piercing, tatouage...). Cette prise de sang révèle la présence d'anticorps dirigés contre le virus (anti-VHC).

L'hépatite C est une infection virale du foie qui touche 1 % de la population française. Le plus souvent, elle n'entraîne aucun symptôme. Une fois sur deux environ, les anomalies du foie sont minimes et seule une surveillance s'impose. Une fois sur deux, elle est plus préoccupante et un traitement antiviral est à envisager, en fonction de la gravité de la maladie, de l'âge et de l'état général du patient et des caractéristiques du virus.

Quel bilan sera pratiqué en cas de contamination par le virus de l'hépatite C ?

- Des examens sanguins seront systématiquement demandés : bilan hépatique avec notamment dosage des transaminases hépatiques, détermination de la charge virale (quantification de la présence virale) et du génotype du virus.
- Dans de nombreux cas, pour juger de la gravité réelle de la maladie, une biopsie hépatique sera réalisée en milieu hospitalier. Elle permettra au spécialiste de déterminer si l'infection justifie la mise en route d'un traitement.
- Les méthodes non-invasives (sans biopsie) d'évaluation de l'atteinte hépatique n'ont pas encore reçu de validation officielle.

Comment la maladie peut-elle évoluer ?

- Dans 20 % des cas environ, la maladie guérit sans traitement.
- Dans 80 % des cas, l'infection devient chronique et l'atteinte hépatique est suffisamment grave pour justifier un traitement dans la moitié de ces cas environ.
- Le risque des formes actives est l'évolution progressive (en de nombreuses années) vers la cirrhose du foie. Une fois constituée, la cirrhose du foie peut favoriser l'apparition d'un cancer du foie.
- Le pronostic est aggravé par la co-existence d'une infection par le virus du SIDA, les états de dépression immunitaire ou encore un alcoolisme associé.

Quelle prise en charge thérapeutique ?

- Il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C.
- Dans tous les cas, la consommation d'alcool est fortement déconseillée, encore plus dans les formes actives.
- La prise en charge est souvent réalisée par des réseaux ville-hôpital qui associent pôles de référence hospitaliers et médecins traitants.
- La décision de la mise en route d'un traitement est prise en général sur les résultats de la ponction biopsie hépatique.
- L'association de deux médicaments, un antiviral administré par voie orale et de l'interféron donné par voie injectable sous-cutanée durant plusieurs mois permet d'obtenir une disparition du virus dans environ 40 % à 80 % des cas selon le type de virus.

Cachet du médecin